



Note d'unité n°2017-005 décision du 15/03/2017

**Portant délégation de signature du Directeur de l'Unité Opérationnelle Véhicules Auxiliaires (VA)
au Gestionnaire du site industriel de UOVA MICHELET**

Le Directeur de l'Unité Opérationnelle Véhicules Auxiliaires (VA)

Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la R.A.T.P. ;

Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la R.A.T.P. ;

Vu la délégation de pouvoirs n° 2014-79 consentie le 01 janvier 2015 au Directeur du département MRB par le Président-Directeur général de la R.A.T.P. ;

Vu la délégation de pouvoirs n° 2014-5752-RH consentie le 1^{er} janvier 2015 au Directeur de l'unité opérationnelle Véhicules Auxiliaires par le Directeur du département MRB ;

Décide :

Article 1^{er}

De donner délégation à GAYET Yvan gestionnaire du site de UOVA, à l'effet de signer, en son nom, les actes, décisions et documents relatifs aux attributions mentionnées dans la délégation de pouvoir susvisée, et notamment les actes suivants pris pour les besoins de l'activité de l'unité opérationnelle UOVA MICHELET :

1.1. – L'établissement et la signature des permis feu.

1.2. – La signature :

- des bordereaux de suivi de déchets industriels
- des bordereaux de suivi de déchets infectieux

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de GAYET Yvan, gestionnaire du site UOVA MICHELET, de donner délégation à l'effet de signer en son nom tous les actes susvisés dont la signature a été déléguée par la présente décision à :

- GILLES Hervé, responsable maintenance,
- CROSNIER Olivier, responsable d'atelier

A l'effet de signer en son nom les actes visés au point 1.2, dont la signature a été déléguée par la présente décision, à :

BOURGEOIS Bruno, responsable du magasin

Article 3

La présente décision annule et remplace la note d'Unité n° 2014-09-06 du 06/09/2014.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel des actes de la RATP*, disponible sur le site internet de cette dernière (www.ratp.fr).

Fait le 15/03/2017

Directeur de UOVA

MARCHAND Jean-Jacques